

c/o Ausgleichkasse des Schweiz. Gewerbes Brunnmattstrasse 45, Postfach, 3001 Bern Tel. 031 379 42 42, Fax 031 379 42 43 www.ak105.ch, E-Mail: ak105@ak105.ch PC-Konto/CCP 30-12130-9

Caisse de prévoya	nce de la proparis Fondation de prévoya	nce arts et métiers Suisse, Berne				V			
Annonce of	le départ à la retraite								
Employeur:									
Manalana									
Membre n°:									
1. Données p	personnelles de la personn	e assurée							
	·								
Numéro d'a	assurance sociale								
Trainero de	3330101100 3301010								
None makes									
Nom, prend	Nom, prénom								
Rue, n°	Rue, n°								
NPA. locali	té								
2. Incapacité	de travail / invalidité								
Avez-vous perdu votre capacité de travail avant votre départ à la retraite?						☐ NON			
Etes-vous b	pénéficiaire d'une rente de l'A	AI?		☐ OUI	Degré: %	☐ NON			
3. Avez-vous l'intention de transférer prochainement votre domicile à l'étranger?						☐ NON			
					_				
4. Echéance	de la prestation de vieilles	se							
En vertu de	es dispositions réglementaire	es de la Caisse de pensio	ons, la personne as	surée opte pou	ır:				
une re	traite ordinaire au:								
		jour/mois/année							
une retraite anticipée au: Condition: cessation définitive de l'activité lucrati				e l'activité lucrative					
		jour/mois/année							
☐ un ajo	urnement de la retraite au:		Condition: poursuite de l'activité lucrative. La personne assurée						
jour/mois/année			doit présenter spontanément chaque année à la Caisse de pensions une preuve de la poursuite de son activité lucrative (p.						
	ex. certificat de salaire, décompte AVS), fau de vieillesse arrivera à échéance.					la prestation			
5. Taux de la retraite (20% min.)*: * Veuillez vous référer à votre règlement de prévo				èglement de prévoyand	ce.				
		en %							

Voir au verso! Version 01.01.2019

6. Enfants (Ne pas remplir en	cas de versement du capital de vieille	sse)						
J'ai des enfants de moins de		DUI NON						
J'ai des enfants de moins de		DUI NON						
J'ai des enfants de moins de		DUI NON						
Si la réponse à au moins une Nom, prénom, date de naissa enfants:	de ces trois questions est OUI:							
7. Versement en capital								
vis de la Caisse de pension pour cette raison sous forme	vieillesse entraîne l'extinction proport s; il en est de même lorsque la rente d e de capital. en capital (prévoyance LPP) a été dé	de vieillesse due en v	vertu du règlement e					
8. Versement des prestation	 S							
Prière de joindre un bulletin banques étrangères ne so	de versement ou, à défaut, de rempli nt effectués que si un document de la de compte, numéro IBAN, code Swift,	banque comportant	toutes les indication					
Compte postal:		Compte bancaire:						
Titulaire:								
Banque:		Lieu:						
N° de clearing:		N° IBAN:						
Conformément aux disposit fédérale des contributions.	ions légales, la Caisse de pensions e	st tenue d'annoncer l	es prestations verse	ées à l'Administration				
9. Signatures et authentifica	tion							
L Lieu et date	personne assurée							
L Signature du conjoint / partenaire enregistré								
En cas de versement en capital (cf. point 5), l'authentification de la / des signature(s)est obligatoire:								
Cachet et signature du se	rvice administratif/ notaire ayant au	 uthentifié la signatu	re					
	état civil* : pour étrangers)* commune à l'étranger r les enfants de plus de 18 ans*							
<ul> <li>Décision de l'Al pour les enfa</li> <li>* Des copies suffisent.</li> </ul>	nts présentant une incapacité de gain et a	ayant depassé l'âge de	18 ans*	Version 01.01.2019				
Doo oopioo damaent.				version 01.01.2019				